



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Concours adjoint.e d'animation : la DRH va corriger ses erreurs !

Suite à notre intervention, voir [ICI](#), l'arrêté du concours C2 AAAS et la brochure de présentation vont être modifiés.

Il sera précisé à notre demande :

- Qu'il s'agit bien d'un concours interne et externe permettant l'accès au grade de principal.e de 2^e classe...donc **ouvert aux adjoint.es d'animation titulaires de 1^{ere} classe** (recruté.es en C1).
- Qu'il faudra une **année d'ancienneté au 1^{er} janvier 2022 pour le concours interne**, et pas 2021 comme indiqué par erreur par la DRH...ce qui permettra à un nombre bien plus important de collègues vacataires de remplir les conditions pour pouvoir s'y présenter.

Par ailleurs, nous avons relancé la DASCO aujourd'hui pour que la répartition des postes entre interne et externe soit portée au maximum prévu par le statut en faveur de l'interne (2/3 des postes), ce qui permettrait d'ouvrir **53 postes en interne et 27 en externe** (contre 48 en interne et 32 en externe actuellement).

Rappel sur la prise en compte des années de service public :

Pour les vacataires, une année de service public correspond à 1 536h (cumulables sur plusieurs années).

Pour les titulaires et contractuel.les, une année de service est validée pour tous les collègues dont le temps de travail est supérieur à 50%.

Vous pouvez vous inscrire au concours AAAS 2022 jusqu'au 18 février. Dépêchez-vous !

Vous pouvez retrouver la préparation au concours AAAS [ICI](#).

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous informer !

Paris, le 11 février 2022

Portable SUPAP-FSU DASCO : **06 46 36 93 97**

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>